



Obtention d'un Prêt Garanti par l'Etat de 1,13 M€ Augmentation de capital réservée de 4,6 M€

Spineway, spécialisée dans la conception d'implants et instruments chirurgicaux innovants pour le traitement des pathologies sévères de la colonne vertébrale, anticipe une reprise progressive des chirurgies du rachis au plan international. Afin d'accompagner cette reprise, la société a réintégré dans ses locaux une partie de ses collaborateurs, après avoir mis en place les nouvelles règles d'hygiène et de sécurité nécessaires au post confinement du Covid19, visant à réduire les risques de propagation du virus auprès de ses salariés. Le télétravail a pour l'instant été maintenu pour tous les postes compatibles. Ce dispositif sera amendé en fonction des besoins liés à la reprise d'activité et des recommandations des autorités sanitaires.

Renforcement de la trésorerie

Dans le cadre des mesures gouvernementales destinées à soutenir les entreprises, Spineway a obtenu l'accord de ses banques pour l'octroi d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 1 130 000 euros. Ce prêt vient ainsi renforcer la trésorerie du Groupe et lui permet de maintenir ses activités jusqu'à la reprise des chirurgies sur l'ensemble de ses zones d'implantation.

Augmentation de capital réservée

Le Président Directeur Général, conformément à l'autorisation de subdélégation qui lui a été donnée par le Conseil d'Administration du 8 Avril 2020, agissant lui-même sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 3 octobre 2019, a décidé de réaliser une augmentation de capital réservée au profit de Negma Group Ltd pour un montant nominal de 4 565 217 €. Cette augmentation de capital a été réalisée par compensation de la créance issue des différentiels constatés entre les prix des dernières conversions des émissions au titre du contrat d'émission d'obligations convertibles en actions avec bons de souscription d'actions attachés existant entre Negma Group Ltd et la société, et le cours de bourse de la Société.

Spineway a ainsi émis 456 521 700 actions ordinaires nouvelles au nominal par action de 0,01 €. Au terme de cette opération, le capital de Spineway est désormais constitué de 1 716 092 779 actions dont 73,23 % de flottant. Le règlement-livraison interviendra d'ici le 22 mai 2020.

Les actions nouvelles émises dans le cadre du placement privé représentent 26,6% du capital après l'opération. Les actions nouvelles sont immédiatement assimilables, et sont cotées sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes (ISIN : FR0011398874).

Prochain RDV : 26 mai 2020 – Assemblée Générale

*Retrouvez toutes les informations et documents relatifs à l'Assemblée Générale sur
www.spineway.com*

SPINEWAY EST ÉLIGIBLE AU PEA-PME

Ce communiqué de presse est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Spineway dispose d'un réseau mondial de plus de 50 distributeurs indépendants et réalise 90% de son CA à l'export.

Spineway, éligible aux fonds FCPI, a reçu le label OSEO Excellence depuis 2011 et est lauréate du trophée Deloitte Fast 50 (2011). Prix INPI Rhône Alpes Politique dépôt de brevets (2013) – Labellisée Talent INPI (2015).

ISIN : FR0011398874 - ALSPW

Contacts :



Ligne aux actionnaires

Ouverte du mardi au jeudi (10h-12h)

0811 045 555



ALSPW

**EURONEXT
GROWTH**



Relations investisseurs

Solène Kennis

spineway@aelium.fr